

La Croix-Rouge passe! : En mission au Viet-Nam

Autor(en): **Steffen, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **74 (1965)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682996>

Nutzungsbedingungen

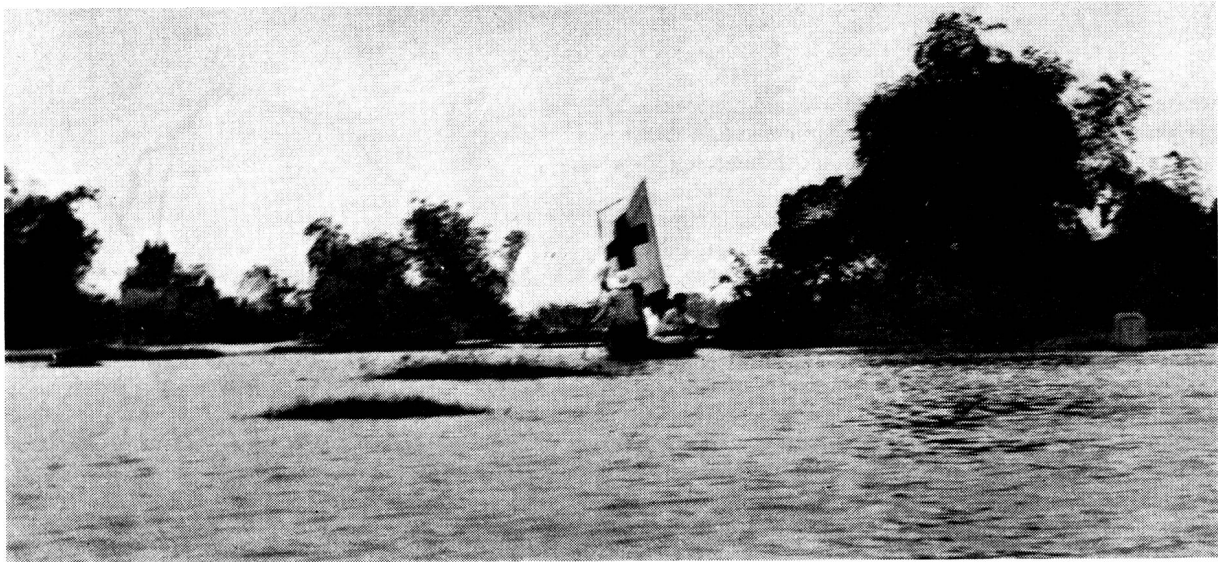
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Au Viet-Nam Sud, les territoires du littoral est, au nord de Saïgon, atteints par les inondations causées au mois de novembre 1964 par les typhons « Iris » et « Joan » couvraient une superficie de 500 km de longueur sur 50 km de largeur. Cette catastrophe a fait plusieurs milliers de morts et le nombre des sans-abri se chiffrait à quelques centaines de milliers. Les régions sinistrées ne purent tout d'abord être atteintes que par la voie des airs. Lorsque les eaux se furent un peu retirées, les volontaires de la Croix-Rouge vietnamienne se rendaient en barques de village en village.

La Croix-Rouge passe !

En mission au Viet-Nam

Hans Steffen

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro (15 janvier 1965), la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a sans retard mis sur pied une opération de secours en faveur des victimes des inondations qui ont ravagé plusieurs provinces sudvietnamiennes au mois de novembre dernier. Participant à cette action d'entraide, la Croix-Rouge suisse a notamment mis les

services d'un de ses collaborateurs à la disposition de la Ligue, en la personne de M. Hans Steffen, chef de sa Centrale du matériel. Ce dernier, parti pour Saïgon à la mi-novembre 1964, a bien voulu, à son retour de mission, décrire à l'intention de nos lecteurs, les impressions qu'il a rapportées de son séjour de quelques semaines au Viet-Nam Sud.

A la suite de la catastrophe, les besoins à couvrir étaient tels que la jeune société de la Croix-Rouge vietnamienne n'aurait pu faire face à la tâche qui se posait à elle sans un concours extérieur. Aussi demanda-t-elle à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge de lancer un appel international à ses membres en vue d'obtenir de l'aide. De nombreuses Sociétés nationales promirent aussitôt des secours en nature ou en espèces.

Je partis pour Saïgon le 19 novembre 1964 avec mission d'assurer la liaison entre la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge vietnamienne. Pour mieux situer les conditions dans lesquelles se déroula l'action de secours mise sur pied en faveur des sinistrés, il est nécessaire d'esquisser la situation politique dans laquelle se trouve actuellement le pays.

Par suite de l'accord intervenu en son temps, le Viet-Nam est divisé en deux parties: le nord du pays est d'obédience communiste, le sud d'obédience occidentale. Depuis quelque temps, toutefois, des Rebelles Viet-Kong venus du Nord se sont infiltrés au Sud, de sorte que le Gouvernement du Viet-Nam Sud n'a plus tout le pays sous son contrôle. A tout moment, des combats éclatent dans lesquels les soldats sud-vietnamiens sont parfois assistés par des troupes américaines. Sur le plan de sa politique interne, le Sud-Vietnam ne dispose également pas d'une structure stable, l'opposition faisant sans cesse pression sur le Gouvernement. A tout ceci s'ajoutent encore des conflits de religions.

Aussitôt après la catastrophe, le Gouvernement, aidé par les Forces armées américaines, entreprit aussitôt des distributions de secours dans les régions se trouvant sous son contrôle, c'est-à-dire principalement les villes et les localités les plus importantes. Il s'agissait en premier lieu de riz, nourriture de base des Vietnamiens.

Comme les Partisans interdisaient l'accès de vastes territoires à tout autre organisation qu'à celle de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge vietnamienne décida de concentrer son action de secours dans ces régions-là.

Aussitôt après la catastrophe, la Croix-Rouge vietnamienne avait organisé une collecte en nature à Saïgon et disposait ainsi de secours qu'elle put envoyer le 14 novembre déjà à Da-Nang (l'ancienne ville de Tourane). Une équipe de volontaires accompagnait le convoi. A l'époque, la voie aérienne était le seul moyen d'atteindre les régions inondées. Lorsque les eaux se furent un peu retirées, les secours furent transportés par bateaux. Par suite de l'arrivée à Da-Nang de deux équipes de volontaires supplémentaires, des secours purent encore être organisés à Qui-Nhon et Phan-Rang, localités où la Croix-Rouge vietnamienne disposait des locaux nécessaires à l'entrepôt du matériel et au logement des secouristes.

Les équipes qui se composaient chacune d'une vingtaine de jeunes gens partaient régulièrement pour des tournées de deux jours consécutifs. Le travail fourni au cours de ces deux journées de distributions était

intense et afin de pouvoir « tenir le coup », les équipiers bénéficiaient ensuite d'une journée de repos total. Ce jour de relâche était toutefois partiellement consacré à la préparation des distributions du lendemain et du surlendemain.

« Hong-Thap-Tu Vietnam »

Le 9 décembre, j'accompagnai pour la première fois un de ces convois. Nous avons loué à une entreprise de transports un camion de quatre tonnes conduit par un chauffeur professionnel. Le camion fut chargé de riz, de cacahuètes, de lait condensé, de couvertures, de nattes et de vêtements. De grands drapeaux et des draps portant la mention « Hong-Thap-Tu Vietnam » (Croix-Rouge vietnamienne) recouvraient et signalaient le véhicule. Cette précaution était indispensable, car une rencontre avec les Partisans était toujours possible. Les membres de l'équipe — 21 jeunes Vietnamiens âgés de 20 à 30 ans — avaient pris place tout au haut du camion. Ils étaient revêtus d'un pantalon noir et d'une chemise blanche marquée d'une croix-rouge, cet « uniforme » devant montrer de loin qu'il ne s'agissait pas de militaires!

Nous partîmes ainsi de bon matin. Les routes étaient mauvaises, les ponts en partie détruits et les ponts de fortune bâtis en hâte après l'inondation, étroits et de solidité douteuse. Sur les deux côtés de ces ponts de secours, de longues files de véhicules faisaient la queue.

Après deux heures de route, nous avons parcouru 39 kilomètres... Ensuite: plus de route! Pour atteindre le village où nous voulions nous rendre, nous dûmes emprunter la voie fluviale. Heureusement, il se trouvait là en suffisance des barques, des jonques et des passeurs prêts à nous conduire. Mais le chargement des secours s'avéra difficile. Les équipiers devaient transporter les sacs à dos d'homme dans les embarcations et cette opération nous demanda une bonne heure de travail. Ainsi chargées de matériel et des membres de notre équipe, barques et jonques mirent une bonne heure pour atteindre le village où les distributions allaient avoir lieu.

Il s'étendait le long du fleuve, ce village d'apparence plutôt misérable, fait en grande partie de huttes de bambous recouvertes de palmes. Toutefois, une partie seulement de la population habite ces cabanes, les autres vivant tout au long de l'année sur les jonques qui sillonnent les cours d'eau.

A notre arrivée, les habitants, méfiants et peureux avaient disparu, doutant de nos bonnes intentions. Jamais encore, ils n'avaient entendu parler de la Croix-Rouge. Depuis la catastrophe, nous étions les premiers êtres humains à venir jusqu'à eux. Nous envoyâmes tout d'abord deux hommes en estafette pour expliquer nos intentions. Mis en confiance, les habitants sortirent alors de leurs cachettes. Le village comptait 250 familles. Mon type étranger suscitait pas mal de curiosité! A plusieurs reprises, les plus hardis me tâtèrent le bras pour voir, semble-t-il, si j'étais fait du même « matériel » qu'eux...

Les équipiers de la Croix-Rouge vietnamienne se rendirent tout d'abord de maison en maison, de jonque en jonque pour s'enquérir du nombre des membres de chaque famille et leur remettre un bon indiquant ce chiffre. Cette opération fut assez longue. Elle était nécessaire cependant. Entre-temps, d'autres équipiers avaient déchargé les secours et les avaient entreposés derrière une haie.

La distribution commença enfin. Chacun arrivait avec une corbeille et le « bon » touché préalablement. Les visages étaient graves attestant l'importance que cette remise de secours représentait pour des déshérités.

De l'autre côté du fleuve, large de près de 300 mètres, des curieux regardaient; s'étant rendus compte que cette « action » n'avait rien d'inquiétant, ils se rapprochèrent et nous leur promîmes de venir aussi dans leur village, un jour prochain.

Vers le soir, nous reprîmes la route que nous avions parcourue le matin pour regagner Da-Nang.

On me raconta encore que dans certains villages, les bénéficiaires de nos secours n'acceptaient d'y goûter qu'après que les équipiers de la Croix-Rouge vietnamienne en avaient mangé devant eux et fait ainsi la preuve de leur innocuité!

Dans le cadre des distributions effectuées par la Croix-Rouge vietnamienne, chaque famille touchait une ration de vivres — il s'agissait surtout de riz, de cacahuètes, de lait condensé — proportionnelle au nombre de ses membres. Les dons étaient reçus avec gravité et respect pour l'aide inattendue que leur apportait la Croix-Rouge: pour eux, un nom vide de sens jusqu'ici...



Lors de leurs tournées, les volontaires de la Croix-Rouge vietnamienne ont souvent été arrêtés par des Partisans Viet-Kong. Après contrôle du convoi, ils étaient aussitôt autorisés à poursuivre leur chemin, sans avoir à remettre aucune « dîme en espèces » sur les se-

cours qu'ils transportaient: une preuve irréfutable de la considération dont jouit la Croix-Rouge qui, au Vietnam, est l'unique institution à être respectée par tous les partis politiques ou confessionnels.

Films — Films — Films

«Opération Banyarwanda»

Le titre d'un nouveau film édité par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, d'une durée de projection de 18 minutes, réalisé et produit par Henri Brandt, le cinéaste neuchâtelois auquel la Croix-Rouge suisse avait confié, il y a deux ans, la réalisation de son film à l'hommage de ses volontaires: « Pourquoi pas vous? »

18 minutes pour nous faire revivre l'exode de quelque 80 000 réfugiés watutsis qu'une révolution survenue dans leur pays, le Rwanda, chasse de leurs foyers en 1962, puis pour nous faire assister à leur « réinstallation » qui dure deux ans.

Mais d'abord qui sont les Watutsis? Une tribu africaine légendaire dont on croit pouvoir situer l'origine en Ethiopie. Au long des siècles, les Watutsis ont effectué une lente émigration, avant de s'établir, il y a de cela quelques centaines d'années, sur les hauts plateaux du Rwanda, au cœur du continent africain.

Lorsque les premiers Européens pénétrèrent en Afrique noire, ils trouvèrent les Watutsis déjà fortement établis au Rwanda où ils formaient la classe dirigeante, tout en ne représentant que le 14 % de la population.

Après la révolution qui les contraint à quitter leur patrie, les Watutsis se réfugient dans les pays voisins. Beaucoup trouvent accueil en Ouganda, au Burundi, au Tanganyika, mais c'est vers la Province congolaise du Kivu que se produit l'exode le plus considérable. Là, dans une région marécageuse infestée de moustiques, les nouveaux arrivants sont immédiatement la proie des maladies tropicales inconnues sur les hauts plateaux dont ils venaient. Au moment où la Croix-Rouge se porte à leur secours, le taux de mortalité atteint déjà 40 à 50 décès par semaine.

Sur demande du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge met alors sur pied un important programme de réinstallation et pendant toute la durée des opérations qui demanderont plus de deux ans d'efforts et s'achèveront dans le courant de 1964, elle envoie sur les lieux 24 délégués itinérants, deux médecins et cinq infirmières.

Ce vaste programme d'assistance a pour but de mettre les réfugiés le plus rapidement possible en mesure de se suffire à eux-mêmes dans le pays où ils ont trouvé accueil. Les Gouvernements mettent des terres à leur disposition, le HCNUR et la Ligue leur

fournissent des outils, des semences et les articles indispensables à la vie de tous les jours.

Les mois passent... on laisse aux réfugiés le soin de construire leurs propres cases, ce qui les rend bien vite fiers de leurs nouveaux foyers... Chacun des hommes adultes reçoit sa terre et prépare deux hectares en vue de semailles futures. Les cités naissantes offrent aux jeunes de nouvelles espérances. Les mariages se multiplient; dans les centres sociaux, les machines à coudre fournies par la Croix-Rouge, travaillent sans relâche à la confection de vêtements neufs et la vannerie occupe les femmes et les jeunes filles.

Les mois passent... les mois ont passé... Les Watutsis ne sont plus des réfugiés. Mise à part l'amélioration survenue dans leur état de santé, le changement le plus remarquable qui se soit produit chez eux est d'ordre moral et intellectuel. Tandis que le découragement, la maladie et le désespoir les avaient rendus apathiques, une bonne nourriture et un nouveau départ dans la vie ont réveillé l'esprit, les rêves et les espoirs de cette antique tribu.

A l'heure actuelle, 30 000 réfugiés watutsis vivent dans des communautés en plein essor réparties dans huit centres principaux du Kivu où chaque famille dispose de trois hectares de terrain. Au Burundi, où le Gouvernement a relevé la Ligue de son action en juillet 1963, on dénombrait alors 20 000 réfugiés et chaque famille disposait en moyenne d'un demi-hectare à un hectare à cultiver.

Cette réinstallation d'un peuple déraciné, cette résurrection, Henri Brandt nous la conte par l'image en 18 minutes.

Mais il nous conte aussi la part immense que les délégués de la Ligue ont pris à la réalisation de ce programme d'envergure. Ils devaient se trouver toujours partout à la fois, diriger, guider, parfois aussi gronder... pour que le travail avance! Le terme « opérationnel » est le mot clé de leur mission. Tous les résultats obtenus, ils les ont gagnés parce qu'ils savaient mettre la main à la pâte. Ils ont donné l'exemple en travaillant avec les réfugiés, les aidant à construire leurs maisons, à cultiver leurs champs, à assécher les marais. Ainsi, une bonne partie de leur temps se passait à se rendre d'un centre à un autre courant des routes qui sont à peine des pistes à chariots et transformaient chaque kilomètre parcouru en une aventure...